

Safety Data Sheet / Fiche de données de sécurité



Lucas Hot Rod & Classic Car Oil SAE 20W-50

Section 1. Identification

GHS product identifier : Lucas Hot Rod & Classic Car Oil SAE 20W-50

Identificateur SGH du produit : *Lucas Hot Rod & Classic Car Oil SAE 20W-50*

Other means of identification : Not available.

Autres moyens d'identification : *Non disponible.*

Product number / No de produit : 10684, 10689

Product type : Liquid.

Type de produit : *Liquide.*

Identified uses

Utilisations identifiées

Engine oil.

Huile de moteur.

Supplier's details / Données relatives au fournisseur : Lucas Oil Products, Inc
302 North Sheridan Street
Corona, California 92880-2067
Toll Free: (800) 342-2512
Tel: (951) 270-0154
Fax: (951) 270-1902
Website: www.LucasOil.com

Emergency telephone number (with hours of operation) / Numéro de téléphone en cas d'urgence (indiquer les heures de service) : (951) 493-1149
(951) 847-5949
Markn@lucasoil.com

7:00A.M. to 5:00P.M. Monday thru Friday / 7:00A.M. à 5:00P.M. Lundi au vendredi

Section 2. Hazards identification / Identification des risques

Classification of the substance or mixture : Not classified.

Classement de la substance ou du mélange : *Non classé.*

GHS label elements / Éléments d'étiquetage SGH

Signal word : No signal word.

Mention d'avertissement : *Pas de mention de danger.*

Hazard statements : No known significant effects or critical hazards.

Mentions de danger : *Aucun effet important ou danger critique connu.*





Section 2. Hazards identification / Identification des risques

Precautionary statements / Conseils de prudence

General	: Read label before use. Keep out of reach of children. If medical advice is needed, have product container or label at hand.
Généralités	: <i>Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de la portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</i>
Prevention	: Not applicable.
Prévention	: <i>Non applicable.</i>
Response	: Not applicable.
Intervention	: <i>Non applicable.</i>
Storage	: Not applicable.
Stockage	: <i>Non applicable.</i>
Disposal	: Not applicable.
Élimination	: <i>Non applicable.</i>
Physical hazards not otherwise classified (PHNOC)	: None known.
Dangers physiques non classés autrement (DPNCA)	: <i>Aucun connu.</i>
Health hazards not otherwise classified (HHNOC)	: None known.
Dangers pour la santé non classés autrement (DSNCA)	: <i>Aucun connu.</i>

Section 3. Composition/information on ingredients / Composition et information sur les ingrédients

Substance/mixture	: Mixture
Substance/préparation	: <i>Mélange</i>
Other means of identification	: Not available.
Autres moyens d'identification	: <i>Non disponible.</i>

CAS number/other identifiers / Numéro CAS/autres identificateurs uniques

CAS number	: Not applicable.
Numéro CAS	: <i>Non applicable.</i>

Ingredient name <i>Nom des ingrédients</i>	% <i>%</i>	CAS number <i>Numéro CAS</i>
Zinc Alkyldithiophosphate	0.1 - 1	68649-42-3
<i>Acide phosphorodithioïque, esters de O,O-dialkyles en C1-14, sels de zinc</i>	<i>0.1 - 1</i>	<i>68649-42-3</i>

Any concentration shown as a range is to protect confidentiality or is due to batch variation.

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité ou est expliquée par une variation entre les lots.

There are no additional ingredients present which, within the current knowledge of the supplier and in the concentrations applicable, are classified as hazardous to health or the environment and hence require reporting in this section.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.





Section 3. Composition/information on ingredients / Composition et information sur les ingrédients

Occupational exposure limits, if available, are listed in Section 8.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Section 4. First aid measures / Premiers soins

Description of necessary first aid measures / Description des premiers soins nécessaires

- Eye contact** : Immediately flush eyes with plenty of water, occasionally lifting the upper and lower eyelids. Check for and remove any contact lenses. Get medical attention if irritation occurs.
- Contact avec les yeux** : *Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.*
- Inhalation** : Remove victim to fresh air and keep at rest in a position comfortable for breathing. Get medical attention if symptoms occur.
- Inhalation** : *Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent.*
- Skin contact** : Flush contaminated skin with plenty of water. Get medical attention if symptoms occur.
- Contact avec la peau** : *Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si des symptômes se développent.*
- Ingestion** : Wash out mouth with water. Remove victim to fresh air and keep at rest in a position comfortable for breathing. If material has been swallowed and the exposed person is conscious, give small quantities of water to drink. Do not induce vomiting unless directed to do so by medical personnel. Get medical attention if symptoms occur.
- Ingestion** : *Laver la bouche avec de l'eau. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.*

Most important symptoms/effects, acute and delayed / Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Potential acute health effects / Effets aigus potentiels sur la santé

- Eye contact** : No known significant effects or critical hazards.
- Contact avec les yeux** : *Aucun effet important ou danger critique connu.*
- Inhalation** : No known significant effects or critical hazards.
- Inhalation** : *Aucun effet important ou danger critique connu.*
- Skin contact** : No known significant effects or critical hazards.
- Contact avec la peau** : *Aucun effet important ou danger critique connu.*
- Ingestion** : No known significant effects or critical hazards.
- Ingestion** : *Aucun effet important ou danger critique connu.*

Over-exposure signs/symptoms / Signes/symptômes de surexposition

- Eye contact** : No known significant effects or critical hazards.
- Contact avec les yeux** : *Aucun effet important ou danger critique connu.*
- Inhalation** : No known significant effects or critical hazards.
- Inhalation** : *Aucun effet important ou danger critique connu.*
- Skin contact** : No known significant effects or critical hazards.
- Contact avec la peau** : *Aucun effet important ou danger critique connu.*
- Ingestion** : No known significant effects or critical hazards.





Section 4. First aid measures / Premiers soins

Ingestion : *Aucun effet important ou danger critique connu.*

Indication of immediate medical attention and special treatment needed, if necessary / Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes to physician : Treat symptomatically. Contact poison treatment specialist immediately if large quantities have been ingested or inhaled.

Note au médecin traitant : *Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.*

Specific treatments : No specific treatment.

Traitements particuliers : *Pas de traitement particulier.*

Protection of first-aiders : No action shall be taken involving any personal risk or without suitable training.

Protection des sauveteurs : *Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.*

See toxicological information (Section 11)

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 5. Fire-fighting measures / Mesures de lutte contre l'incendie

Extinguishing media / Moyens d'extinction

Suitable extinguishing media : Use an extinguishing agent suitable for the surrounding fire.

Agents extincteurs appropriés : *Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.*

Unsuitable extinguishing media : Straight streams of water.

Agents extincteurs inappropriés : *Jets d'eau droits.*

Specific hazards arising from the chemical : No specific fire or explosion hazard.

Dangers spécifiques du produit : *Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.*

Hazardous thermal decomposition products : No specific data.

Produit de décomposition thermique dangereux : *Aucune donnée spécifique.*

Special protective actions for fire-fighters : No special measures are required.

Mesures spéciales de protection pour les pompiers : *Aucune mesure spéciale n'est requise.*

Special protective equipment for fire-fighters : Fire-fighters should wear appropriate protective equipment and self-contained breathing apparatus (SCBA) with a full face-piece operated in positive pressure mode.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : *Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.*





Section 6. Accidental release measures / Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Personal precautions, protective equipment and emergency procedures / Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

- For non-emergency personnel** : No action shall be taken involving any personal risk or without suitable training. Keep unnecessary and unprotected personnel from entering. Do not touch or walk through spilled material. Put on appropriate personal protective equipment.
- Pour le personnel non affecté aux urgences* : *Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle approprié.*
- For emergency responders** : If specialized clothing is required to deal with the spillage, take note of any information in Section 8 on suitable and unsuitable materials. See also the information in "For non-emergency personnel".
- Intervenants en cas d'urgence* : *Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».*

- Environmental precautions** : Avoid dispersal of spilled material and runoff and contact with soil, waterways, drains and sewers. Inform the relevant authorities if the product has caused environmental pollution (sewers, waterways, soil or air).

- Précautions environnementales* : *Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).*

Methods and materials for containment and cleaning up / Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage

- Small spill** : Stop leak if without risk. Move containers from spill area. Dilute with water and mop up if water-soluble. Alternatively, or if water-insoluble, absorb with an inert dry material and place in an appropriate waste disposal container. Dispose of via a licensed waste disposal contractor.
- Petit déversement* : *Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.*
- Large spill** : Stop leak if without risk. Move containers from spill area. Prevent entry into sewers, water courses, basements or confined areas. Wash spillages into an effluent treatment plant or proceed as follows. Contain and collect spillage with non-combustible, absorbent material e.g. sand, earth, vermiculite or diatomaceous earth and place in container for disposal according to local regulations (see Section 13). Dispose of via a licensed waste disposal contractor. Note: see Section 1 for emergency contact information and Section 13 for waste disposal.
- Large spill* : *Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Empêcher la pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Nota: Voir section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir section 13 pour l'élimination des déchets.*





Section 7. Handling and storage / Manutention et entreposage

Precautions for safe handling / Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité

- Protective measures** : Put on appropriate personal protective equipment (see Section 8).
- Mesures de protection** : *Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).*
- Advice on general occupational hygiene** : Eating, drinking and smoking should be prohibited in areas where this material is handled, stored and processed. Workers should wash hands and face before eating, drinking and smoking. See also Section 8 for additional information on hygiene measures.
- Conseils sur l'hygiène générale au travail** : *Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.*

- Conditions for safe storage, including any incompatibilities** : Store in accordance with local regulations. Store in original container protected from direct sunlight in a dry, cool and well-ventilated area, away from incompatible materials (see Section 10) and food and drink. Keep container tightly closed and sealed until ready for use. Containers that have been opened must be carefully resealed and kept upright to prevent leakage. Do not store in unlabeled containers. Use appropriate containment to avoid environmental contamination.

- Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles** : *Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.*

Section 8. Exposure controls/personal protection / Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Control parameters / Paramètres de contrôle

Canada

Occupational exposure limits Limites d'exposition professionnelle		TWA (8 hours) MPT (8 heures)			STEL (15 mins) STEL (15 mins)			Ceiling Plafond			
Ingredient	List name	ppm	mg/m³	Other	ppm	mg/m³	Other	ppm	mg/m³	Other	Notations
Ingrédient	Nom de la liste	ppm	mg/m³	Autre	ppm	mg/m³	Autre	ppm	mg/m³	Autre	Notations
Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic	US ACGIH 4/2014	-	5	-	-	-	-	-	-	-	[a]
	AB 4/2009	-	5	-	-	10	-	-	-	-	[b]
	ON 1/2013	-	5	-	-	10	-	-	-	-	[b]
	QC 1/2014	-	5	-	-	10	-	-	-	-	[b]
Residual oils (petroleum), solvent-refined	US ACGIH 6/2013	-	5	-	-	-	-	-	-	-	[a]
	AB 4/2009	-	5	-	-	10	-	-	-	-	[b]
	ON 1/2013	-	5	-	-	10	-	-	-	-	[b]
	QC 12/2012	-	5	-	-	10	-	-	-	-	[b]
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	US ACGIH 4/2014	-	5	-	-	-	-	-	-	-	[a]
	AB 4/2009	-	5	-	-	10	-	-	-	-	[b]
	ON 1/2013	-	5	-	-	10	-	-	-	-	[b]
	QC 1/2014	-	5	-	-	10	-	-	-	-	[b]
Huiles résiduelles (pétrole), raffinées au solvant	US ACGIH 6/2013	-	5	-	-	-	-	-	-	-	[a]
	AB 4/2009	-	5	-	-	10	-	-	-	-	[b]
	ON 1/2013	-	5	-	-	10	-	-	-	-	[b]
	QC 12/2012	-	5	-	-	10	-	-	-	-	[b]





Section 8. Exposure controls/personal protection / Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Form: [a]Inhalable fraction [b]Mist

Forme: [a]Fraction inhalable [b]Brouillard

- Appropriate engineering controls** : Good general ventilation should be sufficient to control worker exposure to airborne contaminants.
- Contrôles d'ingénierie appropriés** : *Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.*
- Environmental exposure controls** : Emissions from ventilation or work process equipment should be checked to ensure they comply with the requirements of environmental protection legislation.
- Contrôle de l'action des agents d'environnement** : *Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement.*

Individual protection measures / Mesures de protection individuelles

- Hygiene measures** : Wash hands, forearms and face thoroughly after handling chemical products, before eating, smoking and using the lavatory and at the end of the working period. Appropriate techniques should be used to remove potentially contaminated clothing. Wash contaminated clothing before reusing. Ensure that eyewash stations and safety showers are close to the workstation location.
- Mesures d'hygiène** : *Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.*
- Eye/face protection** : Safety eyewear complying with an approved standard should be used when a risk assessment indicates this is necessary to avoid exposure to liquid splashes, mists, gases or dusts. If contact is possible, the following protection should be worn, unless the assessment indicates a higher degree of protection: safety glasses with side-shields.
- Protection oculaire/ faciale** : *Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux.*

Skin protection / Protection de la peau

- Hand protection** : Chemical-resistant, impervious gloves complying with an approved standard should be worn at all times when handling chemical products if a risk assessment indicates this is necessary.
- Protection des mains** : *Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.*
- Body protection** : Personal protective equipment for the body should be selected based on the task being performed and the risks involved and should be approved by a specialist before handling this product.
- Protection du corps** : *L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.*





Section 8. Exposure controls/personal protection / Contrôle de l'exposition et protection individuelle

- Other skin protection** : Appropriate footwear and any additional skin protection measures should be selected based on the task being performed and the risks involved and should be approved by a specialist before handling this product.
- Autre protection pour la peau* : *Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.*
- Respiratory protection** : Use a properly fitted, air-purifying or supplied air respirator complying with an approved standard if a risk assessment indicates this is necessary. Respirator selection must be based on known or anticipated exposure levels, the hazards of the product and the safe working limits of the selected respirator.
- Protection respiratoire* : *Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire autonome ou à épuration d'air parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu.*

Section 9. Physical and chemical properties / Propriétés physiques et chimiques

Appearance / Apparence

- Physical state** : Liquid. [Clear.]
- État physique* : *Liquide. [Clair.]*
- Color** : Light brown.
- Couleur* : *Brun clair.*
- Odor** : Petroleum.
- Odeur* : *Pétrole.*
- Odor threshold** : Not available.
- Seuil de l'odeur* : *Non disponible.*
- pH** : Not available.
- pH* : *Non disponible.*
- Melting point** : Not available.
- Point de fusion* : *Non disponible.*
- Boiling point** : >260°C (>500°F)
- Point d'ébullition* : *>260°C (>500°F)*
- Flash point** : Closed cup: 237.77°C (460°F)
- Point d'éclair* : *Vase clos: 237.77°C (460°F)*
- Evaporation rate** : Not available.
- Vitesse d'évaporation* : *Non disponible.*
- Flammability (solid, gas)** : Not available.
- Inflammabilité (solide, gaz)* : *Non disponible.*
- Lower and upper explosive (flammable) limits** : Not available.
- Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)* : *Non disponible.*
- Vapor pressure** : Not available.
- Pression de vapeur* : *Non disponible.*





Section 9. Physical and chemical properties / Propriétés physiques et chimiques

Vapor density	: Not available.
<i>Densité de vapeur</i>	: <i>Non disponible.</i>
Relative density	: 0.867
<i>Densité relative</i>	: <i>0.867</i>
Solubility	: Not available.
<i>Solubilité</i>	: <i>Non disponible.</i>
Solubility in water	: Negligible at 25°C
<i>Solubilité dans l'eau</i>	: <i>Négligeable à 25°C</i>
Partition coefficient: n-octanol/water	: Not available.
<i>Coefficient de partage n-octanol/eau</i>	: <i>Non disponible.</i>
Auto-ignition temperature	: Not available.
<i>Température d'auto-inflammation</i>	: <i>Non disponible.</i>
Decomposition temperature	: Not available.
<i>Température de décomposition</i>	: <i>Non disponible.</i>
Viscosity	: Kinematic (100°C (212°F)): 0.191 cm ² /s (19.1 cSt)
<i>Viscosité</i>	: <i>Cinématique (100°C (212°F)): 0.191 cm²/s (19.1 cSt)</i>
Volatility	: Not available.
<i>Volatilité</i>	: <i>Non disponible.</i>
VOC (w/w)	: 1 % (w/w)
<i>COV (p/p)</i>	: <i>1 % (p/p)</i>

Section 10. Stability and reactivity / Stabilité et réactivité

Reactivity	: No specific test data related to reactivity available for this product or its ingredients.
<i>Réactivité</i>	: <i>Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.</i>
Chemical stability	: The product is stable.
<i>Stabilité chimique</i>	: <i>Le produit est stable.</i>
Possibility of hazardous reactions	: Under normal conditions of storage and use, hazardous reactions will not occur.
<i>Risque de réactions dangereuses</i>	: <i>Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.</i>
Conditions to avoid	: Excessive heat.
<i>Conditions à éviter</i>	: <i>Chaleur excessive.</i>
Incompatible materials	: Reactive or incompatible with the following materials: strong oxidizers.
<i>Matériaux incompatibles</i>	: <i>Réactif ou incompatible avec les matières suivantes: comburants forts.</i>





Section 10. Stability and reactivity / Stabilité et réactivité

Hazardous decomposition products : Under normal conditions of storage and use, hazardous decomposition products should not be produced.

Produits de décomposition dangereux : *Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.*

Section 11. Toxicological information / Information toxicologique

Information on toxicological effects / Renseignements sur les effets toxicologiques

Acute toxicity / Toxicité aiguë

There is no data available.

Il n'existe aucune donnée disponible.

Irritation/Corrosion

Product/ingredient name <i>Nom du produit ou de l'ingrédient</i>	Result <i>Résultat</i>	Species <i>Espèces</i>	Score <i>Potentiel</i>	Exposure <i>Exposition</i>	Observation <i>Observation</i>
Zinc Alkyldithiophosphate	Eyes - Irritant	Rabbit	-	-	-
<i>Acide phosphorodithioïque, esters de O,O-dialkyles en C1-14, sels de zinc</i>	<i>Yeux - Irritant</i>	<i>Lapin</i>	-	-	-

Sensitization / Sensibilisation

There is no data available.

Il n'existe aucune donnée disponible.

Carcinogenicity / Cancérogénicité

There is no data available.

Il n'existe aucune donnée disponible.

Specific target organ toxicity (single exposure) / Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

There is no data available.

Il n'existe aucune donnée disponible.

Specific target organ toxicity (repeated exposure) / Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

There is no data available.

Il n'existe aucune donnée disponible.

Aspiration hazard / Risque d'absorption par aspiration

There is no data available.

Il n'existe aucune donnée disponible.

Information on the likely routes of exposure : Dermal contact. Eye contact. Inhalation. Ingestion.

Informations sur les voies d'exposition probables : *Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.*

Potential acute health effects / Effets aigus potentiels sur la santé

Eye contact : No known significant effects or critical hazards.

Contact avec les yeux : *Aucun effet important ou danger critique connu.*

Inhalation : No known significant effects or critical hazards.

Inhalation : *Aucun effet important ou danger critique connu.*

Skin contact : No known significant effects or critical hazards.

Contact avec la peau : *Aucun effet important ou danger critique connu.*





Ingestion : No known significant effects or critical hazards.
Ingestion : *Aucun effet important ou danger critique connu.*

Symptoms related to the physical, chemical and toxicological characteristics / Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Eye contact : No known significant effects or critical hazards.
Contact avec les yeux : *Aucun effet important ou danger critique connu.*
Inhalation : No known significant effects or critical hazards.
Inhalation : *Aucun effet important ou danger critique connu.*
Skin contact : No known significant effects or critical hazards.
Contact avec la peau : *Aucun effet important ou danger critique connu.*
Ingestion : No known significant effects or critical hazards.
Ingestion : *Aucun effet important ou danger critique connu.*

Delayed and immediate effects and also chronic effects from short and long term exposure / Effets retardés, effets immédiats et effets chroniques d'une exposition à court ou long terme

Short term exposure / Exposition de courte durée

Potential immediate effects : No known significant effects or critical hazards.
Effets immédiats possibles : *Aucun effet important ou danger critique connu.*
Potential delayed effects : No known significant effects or critical hazards.
Effets différés possibles : *Aucun effet important ou danger critique connu.*

Long term exposure / Exposition de longue durée

Potential immediate effects : No known significant effects or critical hazards.
Effets immédiats possibles : *Aucun effet important ou danger critique connu.*
Potential delayed effects : No known significant effects or critical hazards.
Effets différés possibles : *Aucun effet important ou danger critique connu.*

Potential chronic health effects / Effets chroniques potentiels sur la santé

General : No known significant effects or critical hazards.
Généralités : *Aucun effet important ou danger critique connu.*
Carcinogenicity : No known significant effects or critical hazards.
Cancérogénicité : *Aucun effet important ou danger critique connu.*
Mutagenicity : No known significant effects or critical hazards.
Mutagénicité : *Aucun effet important ou danger critique connu.*
Teratogenicity : No known significant effects or critical hazards.
Térogénicité : *Aucun effet important ou danger critique connu.*
Developmental effects : No known significant effects or critical hazards.
Effets sur le développement : *Aucun effet important ou danger critique connu.*
Fertility effects : No known significant effects or critical hazards.
Effets sur la fertilité : *Aucun effet important ou danger critique connu.*

Numerical measures of toxicity / Mesures numériques de la toxicité

Acute toxicity estimates / Estimations de la toxicité aiguë

There is no data available.

Il n'existe aucune donnée disponible.





Section 12. Ecological information / Information sur l'écologie

Toxicity / Toxicité

Product/ingredient name <i>Nom du produit ou de l'ingrédient</i>	Result <i>Résultat</i>	Species <i>Espèces</i>	Exposure <i>Exposition</i>
Zinc Alkyldithiophosphate <i>Acide phosphorodithioïque, esters de O,O-dialkyles en C1-14, sels de zinc</i>	Acute EC50 1 to 5 mg/L Acute EC50 1 to 1.5 mg/L Chronic LC50 1 to 5 mg/L <i>Aiguë CE50 1 à 5 mg/L</i> <i>Aiguë CE50 1 à 1.5 mg/L</i> <i>Chronique CL50 1 à 5 mg/L</i>	Algae Crustaceans Fish <i>Algues</i> <i>Crustacés</i> <i>Poisson</i>	96 hours 48 hours 96 hours <i>96 heures</i> <i>48 heures</i> <i>96 heures</i>

Persistence and degradability / Persistance et dégradabilité

There is no data available.

Il n'existe aucune donnée disponible.

Bioaccumulative potential / Potentiel bioaccumulatif

There is no data available.

Il n'existe aucune donnée disponible.

Mobility in soil / Mobilité dans le sol

Soil/water partition coefficient (K_{oc}) : There is no data available.

Coefficient de répartition sol/eau (K_{oc}) : *Il n'existe aucune donnée disponible.*

Other adverse effects : No known significant effects or critical hazards.

Effets nocifs divers : *Aucun effet important ou danger critique connu.*

Section 13. Disposal considerations / Considérations lors de l'élimination

Disposal methods : The generation of waste should be avoided or minimized wherever possible. Disposal of this product, solutions and any by-products should comply with the requirements of environmental protection and waste disposal legislation and any regional local authority requirements. Dispose of surplus and non-recyclable products via a licensed waste disposal contractor. Waste should not be disposed of untreated to the sewer unless fully compliant with the requirements of all authorities with jurisdiction. Waste packaging should be recycled. Incineration or landfill should only be considered when recycling is not feasible. This material and its container must be disposed of in a safe way. Empty containers or liners may retain some product residues. Avoid dispersal of spilled material and runoff and contact with soil, waterways, drains and sewers.

Méthodes d'élimination : *Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes*





Section 13. Disposal considerations / Considérations lors de l'élimination

précautions d'usage. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Section 14. Transport information / Information relative au transport

	TDG <i>TMD</i>	IMDG <i>IMDG</i>	IATA <i>IATA</i>
UN number <i>Numéro NU</i>	Not regulated. Non réglementé.	Not regulated. Non réglementé.	Not regulated. Non réglementé.
UN proper shipping name <i>Nom officiel d'expédition UN</i>	- -	- -	- -
Transport hazard class(es) <i>Classe(s) de danger relatives au transport</i>	-	-	-
Packing group <i>Groupe d'emballage</i>	-	-	-
Environmental hazards <i>Dangers pour l'environnement</i>	No. <i>Non.</i>	No. <i>Non.</i>	No. <i>Non.</i>
Additional information <i>Autres informations</i>	- -	- -	- -

AERG : Not applicable

AERG : *Non applicable*

Special precautions for user : **Transport within user's premises:** always transport in closed containers that are upright and secure. Ensure that persons transporting the product know what to do in the event of an accident or spillage.

Protections spéciales pour l'utilisateur : **Transport avec les utilisateurs locaux** : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.





Section 14. Transport information / Information relative au transport

Transport in bulk according to Annex II of MARPOL 73/78 and the IBC Code : Not available.

Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC : *Non disponible.*

Section 15. Regulatory information / Information réglementaire

Canadian lists / Listes canadiennes

Canadian NPRI : The following components are listed: Zinc Alkyldithiophosphate

INRP canadien : *Les composants suivants sont répertoriés: Acide phosphorodithioïque, esters de O,O-dialkyles en C1-14, sels de zinc*

CEPA Toxic substances : None of the components are listed.

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement) : *Aucun des composants n'est répertorié.*

Canada inventory : All components are listed or exempted.

Inventaire du Canada : *Tous les composants sont répertoriés ou exclus.*

International lists / Listes internationales

National inventory / Répertoire national

Australia : All components are listed or exempted.

Australie : *Tous les composants sont répertoriés ou exclus.*

Canada : All components are listed or exempted.

Canada : *Tous les composants sont répertoriés ou exclus.*

China : All components are listed or exempted.

Chine : *Tous les composants sont répertoriés ou exclus.*

Europe : All components are listed or exempted.

Europe : *Tous les composants sont répertoriés ou exclus.*

Japan : Not determined.

Japon : *Indéterminé.*

Malaysia : Not determined.

Malaisie : *Indéterminé.*

New Zealand : All components are listed or exempted.

Nouvelle-Zélande : *Tous les composants sont répertoriés ou exclus.*

Philippines : All components are listed or exempted.

Philippines : *Tous les composants sont répertoriés ou exclus.*

Republic of Korea : All components are listed or exempted.

République de Corée : *Tous les composants sont répertoriés ou exclus.*

Taiwan : Not determined.

Taiwan : *Indéterminé.*





Section 16. Other information / Renseignements supplémentaires

History / Historique

Date of issue / Date d'édition	: 04/15/2015
Version	: 1
Prepared by	: KMK Regulatory Services Inc.
Élaborée par	: <i>Services Réglementaires KMK inc.</i>

Notice to reader

To the best of our knowledge, the information contained herein is accurate. However, neither the above-named supplier, nor any of its subsidiaries, assumes any liability whatsoever for the accuracy or completeness of the information contained herein. Final determination of suitability of any material is the sole responsibility of the user. All materials may present unknown hazards and should be used with caution. Although certain hazards are described herein, we cannot guarantee that these are the only hazards that exist.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

